

Bibliothèque numérique

medic@

**Cadet de Gassicourt, Charles Louis.  
Eloge d'A. A. Parmentier,...lu à la  
séance publique de la Société de  
pharmacie de Paris le 16 mai 1814**

*A Paris, de l'impr. de Fain, 1814.*  
Cote : 90945 t. 5 n° 8



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x05x08>

**ÉLOGE  
D'A.-A. PARMENTIER,  
MEMBRE DE L'INSTITUT,**

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, PREMIER PHARMACIEN DES  
ARMÉES, INSPECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DE SANTÉ, etc.;

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS,

Le 16 mai 1814;

**PAR C.-L. CADET DE GASSICOURT,**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE CETTE SOCIÉTÉ: programme  
de la partie chimie dont les fonds ont été faits par  
M. Parmentier, et qui a pour objet la recherche du  
pharmacien minéral des végétaux, connu sous le nom  
d'hydroxyt et l'autre des extraits pharmacocinétiques.

M. Latour fait un mémoire sur le titane et le  
titanate, et sur les moyens de séparer les oxydes de ces  
éléments.

M. Boussac parle, à une séance historique sur  
**PARIS,**

DE L'IMPRIMERIE DE FAİN, PLACE DE L'ODÉON.

1814: l'inauguration de portefeuille



ELOGE

D' A. A. PARMENTIER

MEMBRE DE L'INSTITUT

DE LA SOCIÉTÉ DE PHYSIQUE DE PARIS  
ASSOCIÉ DE LA SOCIÉTÉ DE BOTANIQUE DE PARIS,  
DU MUSÉE NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, DE  
LA SOCIÉTÉ DE PHYSIQUE DE PARIS, DE  
LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE PARIS,

DE LA SOCIÉTÉ DE PHYSIQUE DE PARIS

LE 10 mai 1842.

PAR C. LE GAILLIC DE GASSICOURT

Secrétaire général de cette Société

PARIS

DE L'IMPRIMERIE DU LYCÉE, PLACE DE l'OPÉRA

1842

# SOCIÉTÉ

## PHARMACIE DE PARIS.

*Extrait du procès-verbal de la séance publique tenue le 16 mai 1814.*

### PRÉSIDENCE DE M. VAUQUELIN.

**L**E secrétaire général donne lecture du programme d'un prix de chimie dont les fonds ont été faits par M. PARMENTIER, et qui a pour objet la recherche du principe immédiat des végétaux, connu sous le nom d'*extractif*, et l'examen des extraits pharmaceutiques.

M. LAUGIER lit un mémoire sur le *titane* et le *cérium*, et sur les moyens de séparer les oxydes de ces métaux.

M. BOUDET, oncle, lit une notice historique sur l'art de la verrerie, né en Égypte, et sur ses progrès.

M. CADET DE GASSICOURT prononce l'éloge de feu M. PARMENTIER, ex-président de la société.

La séance est terminée par l'inauguration du portrait

de ce pharmacien illustre. Ce portrait, d'une parfaite ressemblance, a été peint par M. DUMONT, de l'académie royale de peinture.

Un membre de la société adresse, à cet artiste, quelques vers en remerciement. Le secrétaire général en donne lecture \*.

### SOCIÉTÉ DE PARIS

\* Voyez, après l'Éloge, la note A.

Le pharmacien de Paris  
Ainsi que le docteur

Président de la Société

Le pharmacien de Paris dans les cours de pharmacie  
que plusieurs écoles de médecine ont été faites pour  
M. Parmentier, et du bon succès qu'il a obtenu de ses  
principes immédiats des légumes, connut sans le faire  
d'enseignement, et l'examen des œuvres pharmaceutiques  
de M. Parmentier fut un sujet de grande et de  
curieux, et sur les malades de plusieurs des œuvres de ces  
médecins.

M. Diderot, dans son ouvrage sur les malades dans  
l'art de la médecine, déclare, que sur les malades dans  
M. Cadet de Gassicourt prononce l'éloge de  
son M. Parmentier, et que c'est de la part de  
l'Académie de Paris que l'inspiration du docteur

# ÉLOGE DE M. PARMENTIER.\*

IL est des hommes chez qui les facultés intellectuelles et physiques sont dans une telle harmonie, que les passions ne prennent point d'empire sur eux. Un goût dominant les entraîne vers un but honnête et utile, auquel ils font concourir tous les moyens que leur a donné la nature. Rien ne les détourne de leur marche régulière; leur patience et leur courage ne se démentent jamais; comme ils ne recueillent dans leur route que des tributs d'estime, le désir de bien faire les anime sans cesse, et, selon l'expression d'un ancien, *leur vie est tout d'une pièce*. Tels furent *Vincent de Paule*, *Howard*, *Chamousset*, *Franklin*, tel fut Antoine-Augustin *Parmentier*.

Il naquit en 1737 à Montdidier, ville qui faisait partie de l'ancienne Picardie, et qui a été féconde en

---

\* Presque tous les matériaux qui composent cet éloge, m'ont été fournis par mon respectable et savant collègue, M. Boudet, intime ami de Parmentier. J'en ai peu changé la rédaction, et je n'ai d'autre mérite que de les avoir classés dans un ordre particulier.

C. DE G.

hommes célèbres. Sa famille, sans être illustre, fut très-honorables, son aïeul avait été maire de la ville, et son père avait embrassé l'état militaire.

Parmentier encore enfant resta avec un frère et une sœur à la charge de sa mère, femme d'un esprit orné et d'un grand caractère. Elle commença elle-même l'éducation d'Augustin, et le confia ensuite à un ecclésiastique respectable qui seconda parfaitement ses intentions.

Dès les premières années, Parmentier fit preuve d'une grande vivacité d'esprit, de beaucoup d'intelligence et de mémoire. Il ne tarda pas à posséder toutes les connaissances que sa mère et son précepteur pouvaient lui donner, et qui se bornèrent aux principes de la morale et de la langue latine. N'ayant point de fortune et ne pouvant suivre un cours complet d'études dans un collège, il sentit la nécessité de choisir de bonne heure un état. Son goût pour les sciences lui fit préférer la pharmacie. Il entra chez un apothicaire de Montdidier ; il s'y fit remarquer par son application et par son amabilité. Un de ses parents, M. Simonet, pharmacien de Paris, l'appela près de lui en 1755, et cultiva les heureuses dispositions qu'il montrait pour sa profession.

En 1757, Parmentier partit pour l'armée d'Harovre. Le célèbre Bayen en était alors le pharmacien en chef. Cet homme habile, doué d'un tact sûr, ne fut pas long-temps sans deviner le mérite d'Augustin, sans reconnaître en lui un jugement sain, un esprit vif, des connaissances positives, l'amour de ses devoirs, une douce sensibilité, enfin toutes les qualités que le

divin Hippocrate désire dans ceux qui se destinent à l'art de guérir. Bayen, charmé d'avoir sous sa direction un sujet de si grande espérance, se promit de ne pas le perdre de vue.

Les médecins, les chirurgiens dont il avait suivi les visites, les pharmaciens sous les ordres desquels il avait été, tous ses camarades même désiraient son avancement. Il fut rapide. Le pharmacien en chef et l'intendant général de l'armée, *Chamousset*, le plus philanthrope de tous les hommes, étaient de justes appréciateurs du talent. Sans vouloir compter les années de service de Parmentier, ils le firent passer par différens grades, et concoururent enfin à lui faire obtenir du ministre le titre de pharmacien en second de l'armée.

C'est à cette époque que se forma entre Bayen et Parmentier une union qui fut inaltérable, malgré la différence de leurs caractères, et peut-être même à cause de cette différence qui les rendait nécessaires l'un à l'autre.

Il régnait pendant cette campagne une épidémie très-funeste dans les hôpitaux militaires; mais Bayen et Parmentier se dévouèrent avec tant de soins et d'activité au secours des malades, qu'ils bornèrent les progrès de la contagion. Aussi tous les pharmaciens qui se trouvaient sous de pareils chefs et recevaient de si bons exemples, obtinrent-ils l'estime générale de l'armée. On observa que, tenus sévement et plus exposés que les autres officiers de santé en servant les malades, ils n'étaient jamais découragés par les dangers qu'ils couraient. Plusieurs succombaient; mais à peine

étaient-ils frappés, que leurs camarades les remplaçaient avec un zèle pareil à celui des grenadiers qui se succèdent sur la brèche, courage d'autant plus généreux qu'il était sans éclat, qu'il n'avait point, comme celui des chirurgiens sur le champ de bataille, les autorités militaires pour témoins, et qu'on ne l'excitait point par des récompenses.

Parmentier ne s'exposait pas seulement dans les hôpitaux : pendant cette guerre il fut fait cinq fois prisonnier, cinq fois dépouillé par les hussards prussiens \*. Il se consola de ce malheur par l'avantage qu'il eut d'être logé à Francfort-sur-le-Mein chez *Meyer*, pharmacien de cette ville, et l'un des meilleurs chimistes de l'Allemagne ; il en devint l'ami, il aurait pu même en être le gendre et le successeur, s'il eût moins tenu à sa patrie. C'est chez *Meyer* qu'il étudia la pharmacie telle qu'elle se pratique en Allemagne, et qu'il se familiarisa avec la langue de ce pays.

Revenu à Paris en 1763, il suivit les cours de physique de *Nollet*, ceux de botanique de *Jussieu*, et ceux de chimie de *Rouelle* ; peu de temps après il entra dans l'officine de M. *Lauron*.

En 1766, apprenant qu'on venait pour la première fois d'établir aux Invalides un concours pour la place de

---

\* Quelquefois il rappelait gaiement cette mésaventure.  
« Ces hussards, disait-il, sont les plus habiles valets de chambre que je connaisse. Ils m'ont déshabillé plus vite que je ne pouvais faire moi-même. Du reste, ce sont de fort honnêtes gens. Ils ne m'ont pris que mes habits et mon argent. »

pharmacien gagnant maîtrise, il se présenta, surpassa ses concurrens et fut nommé.

Par un abus, qui sans doute avait pris sa source dans le peu de considération dont jouissaient les pharmaciens depuis qu'en 1673 Molière, dans son Malade Imaginaire, s'était égayé et avait fort amusé le public à leurs dépens; les sœurs de la charité, dont ce grand comique n'aurait pas osé attaquer les ridicules, tout aussi plaisans que ceux des pharmacopoles, avaient obtenu trois ans après le gouvernement de la pharmacie des Invalides; et comme si, en recevant l'habit et la guimpe de religieuse, elles avaient reçu toutes les connaissances nécessaires à l'art pharmaceutique, le contrat passé entre le ministre et elles, leur donnait le pouvoir de préparer et d'administrer tous les médicaments, depuis les plus simples jusqu'aux plus composés.

Par suite de cet abus, qu'il trouvait étrange, Parmentier, réduit à suivre la visite du médecin, à noter ses prescriptions, à mettre en ordre le laboratoire des sœurs grises, employait à la culture des sciences le temps que lui laissaient ces devoirs serviles. Sa docilité, sa modestie lui concilièrent l'estime et l'amitié de toutes les personnes de la maison, et même des sœurs, qui, charmées des égards qu'il avait pour elles, et fières de la réputation qu'acquérait un jeune homme qu'elles regardaient comme leur subordonné, lui vouerent le plus grand attachement, et le traitèrent presqu'à l'égal de leur directeur.

Ce bon accord ne dura qu'autant qu'il resta dans sa

place de gagnant maîtrise, et qu'elles conservèrent l'empire qu'elles s'étaient attribué sur lui.

La haute idée qu'il donna de ses talens pendant six ans qu'il occupa cette place subalterne, détermina le gouverneur de l'hôtel, ainsi que le conseil d'administration, à demander au roi de le fixer aux Invalides, en lui accordant le brevet d'apothicaire major. Il reçut ce brevet le 18 juillet 1772. Ce changement alluma la guerre entre les sœurs grises et Parmentier. Cette querelle ridicule aurait fourni un sujet plaisant au chantre du *Lutrin* ou au malin auteur d'*Hudibras*. Les filles du Seigneur, voyant échapper de leur main le sceptre de la pharmacie, portent leurs plaintes amères chez les dévots, chez les évêques : elles se jettent aux pieds de la reine qui leur accorde sa protection auprès du roi. On court, on intrigue, on multiplie les sollicitations les plus pressantes : le roi fatigué cède à leur importunité, et retire à Parmentier son brevet le 31 décembre 1774, en lui accordant une pension égale aux appointemens de la place dont il le privait, et lui laissant le logement que le gouverneur lui avait donné. Cette compensation inconséquente caractérise bien la faiblesse de Louis XV, qui reconnaissait une injustice sans savoir ni la prévenir ni la réparer ; de ce même prince qui disait dans son conseil-d'état : *Si j'étais ministre, tel abus n'existerait pas.* C'est dans son cabinet, et dans le jardin qu'il cultivait, c'est en se livrant à de nombreux et utiles travaux que Parmentier se consola de la disgrâce qu'il venait d'essuyer. Il remporta le prix que l'Académie de

Besançon avait proposé sur les plantes qui pouvaient le mieux suppléer aux céréales dans un temps de disette. Il fit paraître en 1774 la traduction des Récréations chimiques de Model, enrichies de notes intéressantes, en 1778 le Parfait Boulanger, en 1780 un Traité de la Châtaigne, en 1784 un Traité du Maïs et un autre ouvrage ayant pour titre, *Méthode pour conserver les grains et les farines*; en 1786, un grand mémoire sur les avantages que la province de Languedoc peut retirer de ses grains; en 1789, un Traité sur la culture et l'usage des pommes-de-terre, de la patate et du topinambour; en 1790, un mémoire qu'il fit conjointement avec M. Deyeux, sur le lait examiné chimiquement. Ce mémoire remporta le prix proposé par la Société royale de Médecine. L'année suivante, ces deux auteurs ne furent pas moins heureux, en faisant conjointement l'analyse du sang demandée par la même Société. Tels sont les principaux ouvrages qui l'ont occupé jusqu'au moment critique de la révolution; mais on pourrait en citer d'autres moins considérables, tels sont une nouvelle édition de la Chimie hydraulique de Lagaraye, augmentée de notes; une Economie rurale et domestique mise à la portée des dames; un Avis aux bonnes ménagères des villes et des campagnes, sur la meilleure manière de faire le pain, des mémoires sur les Semailles et les Engrais, une multitude d'articles fournis aux journaux scientifiques, etc. Trop occupé de ces objets utiles à tous les hommes, pour se livrer aux discussions politiques qui agitaient alors la France, son silence fut pris pour un désaveu des principes

démocratiques que l'on professait, et après avoir rendu tant de services au peuple français, il fut rejeté par ceux qui s'en disaient les amis! On lui fit perdre sa pension, son logement aux Invalides et les moyens de faire du bien; mais on ne tarda pas à avoir besoin de lui. Il fut envoyé à Marseille pour y rassembler les médicaments dont les hôpitaux militaires étaient dépourvus; on l'invita à s'occuper de la salaison des viandes pour la marine; enfin il entra avec Bayen, son ami et son modèle, dans le conseil de santé, pour travailler en commun à réorganiser le service pharmaceutique des armées, la pharmacie centrale des hôpitaux militaires, et à rédiger un formulaire à l'usage des médecins et des pharmaciens, ainsi qu'une instruction pour purifier l'air des salles des malades. Parmentier donna au gouvernement les moyens d'améliorer le pain des soldats et le biscuit des marins; il examina l'eau considérée comme boisson des troupes, en profitant des lumières qu'il avait précédemment acquises dans un travail qu'il avait fait sur la Seine. Bientôt on crut ce pouvoir plus se passer de cet homme qu'on avait dédaigné et mis au nombre des gens suspects, parce qu'il ne croyait pas que des factions fussent utiles à la patrie. On l'appela au conseil de salubrité du département de la Seine, au conseil général des hospices civils; toutes les sociétés savantes lui envoyèrent des diplômes; l'institut national le reçut dans son sein \*, et partout il justifia le choix qu'on avait fait de lui.

---

\* Voyez à la fin, la note B.

Envoyé avec son collègue, M. Huzard, comme député de la Société d'Agriculture de Paris à celle de Londres, il fut accueilli avec la plus grande distinction et par cette société, et par les chefs du gouvernement anglais. A son retour, il communiqua les observations importantes qu'il avait faites sur l'agriculture de l'Angleterre comparée avec celle de France. Il avait autrefois coopéré au Cours d'Agriculture de son estimable ami l'abbé Rozier, à la Bibliothèque économique, à la nouvelle Encyclopédie, à plusieurs journaux et recueils scientifiques. Vers la fin de sa carrière, il a fourni des notes précieuses pour la nouvelle édition d'Olivier de Serres ; de nombreux articles au Dictionnaire d'histoire naturelle, au Nouveau Cours d'Agriculture, aux Annales de Chimie, au Bulletin de Pharmacie, etc. Il faudrait écrire plus d'un volume pour rendre compte de tous les ouvrages de ce laborieux et savant philantropie \* ; mais nous ne nous arrêterons qu'aux travaux auxquels il se livra pour étendre la culture et les usages de la pomme-de-terre, et pour confectionner les sirops de raisin.

On ne peut connaître le prix du service que Parmentier a rendu en propageant la culture de la pomme-de-terre, qu'en se reportant à l'époque où il commença son travail. Il y avait alors des disettes de grains assez fréquentes, et l'académie de Besançon avait proposé un prix sur les végétaux nourrissans qui peuvent remplacer les céréales et autres denrées nécessaires à la subsistance des hommes.

\* Voyez la liste de ses ouvrages, à la fin de cet éloge, note F.

cer les céréales et les alimens ordinaires. En examinant toutes les racines et les fruits qui pouvaient concourir au but indiqué par l'académie, Parmentier avait principalement fixé son attention sur la racine du *solanum tuberosum*, et il sentit qu'elle présenterait une ressource immense pour la France, parce qu'elle est presqu'à l'abri de l'inconstance des saisons, que, moins propre que le blé à être transportée hors du canton qui la produit, elle remplacerait le froment dans les temps de disettes, et servirait de nourriture aux cultivateurs; que ceux-ci auraient plus de facilité à vendre leurs blés, et se procureraient de quoi payer le prix de leur fermage et leurs impositions.

Quand on se rappelle combien peu la culture de la pomme-de-terre était avancée à cette époque, et quel est maintenant son état de prospérité; quand on pense avec l'estimable et éloquent secrétaire de la Société d'Agriculture du département de la Seine \*, qu'on récolte maintenant chaque année sur le sol français *cinquante millions d'hectolitres* de cette racine; que cette masse de substance nutritive est égale au produit de nos meilleures céréales et dans la proportion du dixième de la totalité de celles-ci; enfin qu'un si prodigieux résultat est le fruit des travaux d'un seul homme, on est saisi d'admiration, et l'on demande quelles ont été ses ressources pour faire adopter au peuple routinier une culture dont il était impossible de lui faire apprécier par le seul raisonnement tous les avantages.

---

\* M. Sylvestre, membre de l'institut.

La réponse est facile. Parmentier voulait le bien, il le voulait avec toutes les facultés de son âme, il le voulait à tous les instans de sa vie. C'était un simple particulier, sans autorité, sans fortune; mais il avait une grande constance, une connaissance approfondie des hommes, il savait prendre sur eux, et surtout sur les grands, l'ascendant nécessaire pour les entraîner vers le bien; il luttait avec avantage contre les préjugés de la multitude, ne se laissait point décourager par les obstacles, et ne s'arrêtait qu'après le succès.

Après avoir étudié d'une manière particulière la culture de la pomme-de-terre, il soumet à cette culture toutes les variétés déjà connues en France au moins par les botanistes; il obtient du ministre de la marine les espèces que l'on cultive en Amérique, et lorsqu'il a fait une récolte assez considérable de ces différentes variétés, il détermine le ministre de l'intérieur à les distribuer entre tous les intendans de province, à leur donner l'ordre de les répandre chez les meilleurs cultivateurs, et à lui transmettre le compte fidèle du produit de la récolte que ces cultivateurs auront obtenue dans chaque canton.

Bientôt le ministre est instruit que les pommes-de-terre ont réussi partout; que les fermiers les ont employées avec succès à la nourriture des bestiaux; que même ils les rangent au nombre de leurs propres alimens depuis qu'ils ont vu des enfans les dérober aux pourceaux auxquels ils les avaient données cuites; enfin il sait que chacun d'eux en a conservé pour les replanter et les propager. Parmentier prévoit que le ministre,

content d'avoir contribué à cet heureux succès, ne lui refusera pas de nouveaux secours. Il le prie de demander au roi un vaste terrain dans la plaine des Sablons pour le couvrir de pommes-de-terre, il ose même former le vœu de voir Sa Majesté y tracer le premier sillon; mais ce vœu ne fut point accompli; le terrain seul lui fut accordé. Je désire, disait-il au ministre, par une opération faite en grand et avec éclat dans un sol reconnu stérile, prouver aux plus incrédules que la pomme-de-terre peut réussir dans les plus mauvais champs. Je demande ce terrain très-vaste, afin qu'il vous procure beaucoup de pommes-de-terre pour de nouvelles distributions dans les provinces; enfin en les cultivant sous les yeux des habitans de Paris, je crois qu'ils se décideront à les choisir d'eux-mêmes pour faire partie de leur nourriture.

On voit donc pour la première fois la plaine des Sablons sillonnée par la charrue. On rit de la folie du nouveau cultivateur, mais on s'en entretient. Bientôt la végétation a lieu, on s'étonne, et par curiosité l'on en suit les progrès. La fleur paraît, le cultivateur n'est déjà plus si fou. Cependant les Parisiens doutent encore du succès. Ce sont les racines, disent-ils, qu'il faudra voir: elles ne peuvent être ni si grosses ni aussi savoureuses que dans un bon terrain, et beaucoup de gens s'en assuraient. Pour augmenter cette curiosité et pourtant y mettre des bornes, Parmentier établit près du champ des gardes qui avaient ordre de ne protéger qu'à moitié la récolte. Cette mesure eut tout l'effet qu'il désirait, une partie des pommes-de-terre fut pillée, les

voleurs les trouvèrent dignes d'être cultivées, et le ministre en conserva suffisamment pour en propager la culture dans les provinces.

Si Parmentier ne put engager le roi à poser lui-même ses mains protectrices sur la charrue, il obtint au moins de ce monarque un signe éclatant de la protection qu'il accordait à la nouvelle culture. Le jour d'une fête solennelle, Louis XVI parut devant toute sa cour portant à sa boutonnière un bouquet de fleurs de pommes-de-terre\*. Ce bouquet fit une heureuse impression sur l'esprit des grands, ils vinrent en foule chez Parmentier chercher des pommes-de-terre pour les cultiver, et faire servir sur leurs tables le produit de leur récolte. En donnant des instructions à ces seigneurs devenus ses élèves, Parmentier leur disait : « Ces racines soulageront le pauvre pendant l'hiver, et lui procureront à peu de frais une nourriture saine et substantielle. Accoutumez-y vos vassaux par toutes sortes de voies, *excepté par l'autorité*, mais surtout prêchez d'exemple. Traitez les pommes-de-terre comme un mets précieux pour la santé et l'économie; choisissez pour les planter l'endroit le plus exposé à

\* Ce prince eut toujours beaucoup de bonté pour Parmentier. Un jour, des auteurs se présentent chez le roi pour lui faire l'hommage de leurs ouvrages. Chaque volume est reçu par S. M. et remis aussitôt à un chambellan ; le tour de Parmentier arrivé, le roi accepte son livre, et le mettant sous son bras : *Quant à celui-ci, dit-il, je le garde, c'est le premier que je veux lire.*

» la vue, défendez-en expressément l'entrée, donnez  
» une espèce d'éclat à leur récolte, afin que chacun  
» puisse être témoin de son abondance.

» C'est ainsi qu'à l'aide de quelques stratagèmes  
» innocens, on parvient sans efforts et sans contrainte  
» à inspirer à l'homme le désir de faire ce qu'on veut  
» qu'il fasse pour son propre intérêt. »

La culture de la pomme-de-terre fut adoptée si rapidement, que cette racine parut bientôt sur toutes les tables et sous toutes les formes. Au commencement de la révolution, on sentit son importance lorsque le pain vint à manquer \*. Cependant telle est la puissance des habitudes, le peuple que cette racine féculente arrachait aux horreurs de la famine, murmurerait quelquefois contre Parmentier au lieu de le bénir. On allait au scrutin dans une assemblée populaire pour une place à laquelle l'estime publique semblait porter notre agronome. Ne la lui donnez pas, s'écrie un orateur de faubourg, il ne nous ferait manger que des pommes-de-terre, *c'est lui qui les a inventées!* Quel plus bel éloge pouvait-on faire de Parmentier! Quelle douce récompense de sa philanthropie!

Une pensée non moins civique le détermina à per-

---

\* On a calculé en Angleterre qu'un acre de terre planté en pommes-de-terre, suffisait pour procurer un repas à seize mille huit cent soixante-quinze personnes; tandis que le même terrain semé en froment, ne pouvait pas fournir ce même repas à plus de deux mille sept cent quarante-cinq personnes: d'où il suit qu'un acre de pommes-de-terre rend cinq fois plus qu'un acre de froment.

fectionner \* l'art de convertir en sirop le moût de raisin, et de fournir à la classe la moins aisée de la société un sucre liquide beaucoup plus économique et presqu'aussi agréable que le sucre solide des colonies.

Dans ce travail, Parmentier se proposait plusieurs avantages, d'abord de libérer la France d'une partie du tribut que son commerce payait à l'étranger, ensuite de donner aux propriétaires de vignes du midi un moyen de soutenir le prix de leurs vins à un taux raisonnable, en employant dans les années abondantes une partie de leur récolte en sirop. Ce nouvel art rendait un grand service à l'œnologie, puisque rien n'est plus facile que de bonifier les vins des vignobles septentrionaux, en appliquant le sirop de raisin du midi aux procédés décrits par M. le comte *Chaptal*.

Le zèle, l'activité, la persévérance que Parmentier avait mis à la propagation de la pomme-de-terre, il les employa pour faire adopter la fabrication des sirops de raisin. Il fit et fit faire par ses élèves, par ses amis, de nombreuses expériences; il consacra son immense correspondance à exciter le zèle de tous les pharmaciens, de tous les chimistes. Il rédigea plusieurs instructions pour faire connaître les procédés déjà employés avec succès; ces instructions furent envoyées par le gouvernement à tous les préfets, à toutes les sociétés savantes. Il fit décerner des récompenses aux nombreux collaborateurs qu'il s'était procurés, et il finit par fon-

---

\* M. Proust avait déjà fait d'heureux essais sur cet art en Espagne.

der un prix dont la Société de Pharmacie eut l'honneur d'être choisie pour juge \*.

Quelques personnes accoutumées à ne regarder comme sciences que les théories brillantes, les inventions et les systèmes, ont contesté à Parmentier le titre de savant, parce qu'il n'a point fait de grandes découvertes et qu'il a borné ses recherches à des applications utiles. Ce jugement n'est pas seulement une erreur, c'est une injustice, et malheureusement elle est trop commune. On fait plus de cas de celui qui a augmenté le catalogue des végétaux de trois ou quatre variétés nouvelles, que de celui qui a propagé la culture d'une plante alimentaire, ou enrichi son pays par le perfectionnement d'un art de première nécessité. On faisait certainement du pain de bonne qualité bien des siècles avant que *Parmentier* et *Cadet-de-Vaux* \*\* eussent créé l'école de boulangerie; mais on le faisait par routine, et plusieurs provinces ignoraient la méthode qui seule donne les moyens de le confectionner constamment bon. On ne connaissait ni la mouture économique, ni les phénomènes de la fermentation panaire, ni les proportions convenables d'eau, de farine et de levain, ni les propriétés de différentes céréales, ni le gluten et le rôle qu'il joue dans la panification, ni la bonne cons-

---

\* Ce prix a été décerné en 1813, à M. *J.-B.-Charles Siret de Reims*, élève de M. *J.-P. Boudet*.

\*\* M. Cadet-de-Vaux, ami de Parmentier, lié avec lui par les mêmes goûts et la même philanthropie, fut souvent associé à ses travaux, il eut plusieurs fois l'avantage de l'initiative dans les recherches qui leur furent communes.

truction des fours. Quand les états d'une province font frapper une médaille pour consacrer la reconnaissance qu'excitent des travaux pareils à ceux dont nous parlons, s'il n'est pas permis selon certains critiques d'en placer les auteurs parmi les savans, il est permis au moins de les mettre au nombre des bienfaiteurs de l'humanité \*.

Le titre auquel Parmentier attachait le plus d'honneur, était celui de pharmacien. Son plus grand désir était que ce titre pût être le gage d'une parfaite considération; il engageait tous ses confrères à former le même souhait et à faire tous leurs efforts pour qu'il s'accomplît. Il les aimait tous, il était fier de leurs succès, il jouissait de leur bonheur.

Il voyait avec plaisir que dans les écoles de médecine chacune des parties de l'art de guérir était enseignée par un professeur qui en avait fait une étude particulière; mais il n'approuvait pas qu'on déguisât en médecins ceux d'entre les pharmaciens qu'on avait choisis pour faire les cours de chimie et de pharmacie. Il craignait qu'on n'aperçût dans l'adoption de cette mesure des restes de cette ancienne morgue qui donnait jadis aux médecins la ridicule prétention d'être seuls capables de professer dans leurs écoles.

« Soyons, disait-il, en paraphrasant un discours de son collègue, M. Percy, soyons ou médecins, ou chirurgiens, ou pharmaciens; mais n'ayons pas l'orgueil de vouloir exercer les trois parties de l'art de

\* Voyez, à la fin, la note C.

» guérir, ce serait nous condamner à une triple médio-  
» crité. Si nous avons adopté la pharmacie, restons lui  
» fidèles, ne rougissons pas de son nom, forçons même  
» par des talens et des vertus nos collègues les médecins  
» et les chirurgiens, à abjurer pour toujours la vaine et  
» méprisable dispute des préséances, à reconnaître que  
» la première place appartient au plus habile, et qu'on  
» ne doit traiter de subalternes que la sottise et l'igno-  
» rance. »

On lui demandait un jour pourquoi Bayen s'était contenté du titre de pharmacien : C'est, dit-il, parce que Bayen était le premier pharmacien de la France, et que, suivant La Bruyère, *l'homme qui sait être un Erasme, ne doit pas désirer d'être Evêque.*

Ce n'était point par un sentiment de jalousie contre les médecins, que Parmentier manifestait une opinion aussi fière, mais par un grand amour pour son état, par un principe d'équité; car il cherchait à rendre justice à tout le monde, il aimait à distribuer la louange à ceux qu'il en jugeait dignes, qui pouvaient la mettre à profit et la rendre féconde. Il louait les hommes célèbres pour leur rendre hommage et donner envie aux autres de les imiter; il louait les jeunes gens zélés et instruits pour les engager à se distinguer de plus en plus, pour exciter dans leur âme une émulation telle qu'ils ne dnssent qu'à eux-mêmes les places qu'ils voulaient obtenir ; il louait les femmes, lorsque, renonçant aux plaisirs frivoles, et mettant à profit leur intelligence , elles se livraient aux soins intérieurs de l'économie domestique et rurale. Il se plaisait à encou-

rager et instruire les bonnes ménagères, c'est ainsi qu'il les appelait dans les avis qu'il a publiés et dans le traité qu'il a composé pour elles \*.

Personne ne citait, avec autant d'exactitude que lui, les auteurs soit anciens, soit modernes, qui méritaient d'être proposés pour modèles. Il fut un des premiers et des plus ardents partisans de notre Columelle français, *Olivier de Serres*; le premier, il secoua la poussière qui couvrait son immortel ouvrage dans les bibliothèques publiques et particulières, excepté dans celles de quelques modernes qui, sans le nommer, le mettaient souvent à contribution. Il parvint à lui restituer la grande et juste réputation dont il jouissait sous le règne d'Henri IV. Jaloux de rendre ce livre plus généralement utile, il voulait en faire une nouvelle édition enrichie de notes; mais les principaux membres de la société d'agriculture du département de la Seine ayant formé le même projet, il se réunit à eux. Les notes qu'il leur a fournies prouvent l'étendue de ses lumières en agriculture.

Loin d'être chagriné par les succès d'autrui, Parmentier publiait avec empressement, et sous le nom de leurs auteurs, tous les faits, toutes les observations qui lui étaient adressés et qui présentaient quelqu'intérêt. Le talent modeste et le mérite malheureux n'avaient pas de plus zélé protecteur que lui.

Un jeune homme, devenu suspect au gouvernement, était retenu dans une prison d'état; il profite de sa cap-

\* Il fait partie de la Bibliothèque des Dames.

tivité pour travailler sur un objet d'utilité publique dont Parmentier s'occupait à la même époque. Un mémoire bien rédigé parvient à ce dernier qui, loin d'être contrarié par la rivalité, voit avec joie dans ce travail les moyens d'obliger l'auteur ; Parmentier fait au ministre un rapport très-avantageux sur ce mémoire. Il fait plus, il obtient l'élargissement du prisonnier, et comme les progrès de l'art étaient son premier but, il lui remet des observations critiques pour l'aider à améliorer son travail. C'est ainsi que ce philantrope éclairé savait employer son crédit et servir à la fois les hommes utiles, la science et son pays.

Ce besoin de faire valoir les autres, et d'honorer le mérite partout où il le rencontrait, est un des principaux traits caractéristiques de la vie de Parmentier. Il prenait sa source dans l'amour du bien public, qui est toujours désintéressé. On nous pardonnera d'en donner encore une preuve,

Nommé pharmacien en chef d'une armée dont le quartier général était au Havre, son premier soin, en arrivant dans cette ville, après avoir rempli les devoirs de sa place, fut de s'informer où demeurait le savant abbé *Dicquemare*. Quel est son étonnement ! ce naturaliste n'est pas connu dans la ville qu'il habite, ou du moins on ne le connaît nullement sous la qualification de savant. Nous avons bien, lui dit-on, un abbé qui porte le nom de Dicquemare ; mais ce ne peut être celui que vous cherchez, c'est un fou qui passe sa vie sur le bord de la mer, à ramasser des vers, des polypes, des moules, etc. ; il a même chez lui une ména-

gerie marine pour contempler sans cesse les objets de sa pitoyable curiosité. — Eh bien ! messieurs, c'est précisément ce fou que je désire voir, et j'espère que bientôt il vous paraîtra sage. Parmentier le visite, examine ses collections, écoute ses observations et passe ensuite chez le général en chef qu'il savait être amateur des sciences et des arts. Il lui parle de Dicquemare avec tant d'intérêt et de charme, qu'il lui donne le plus vif désir de le connaître et d'admirer son cabinet.

— Allons chez lui, dit le général. — Très-volontiers, monseigneur ; mais ne trouveriez-vous pas à propos de faire cette visite avec beaucoup d'éclat, afin de déterminer par votre exemple ses concitoyens à honorer les sciences et ceux qui les cultivent; car il est bon de vous dire que l'abbé Dicquemare, malgré ses talens, et ses vertus, ne jouit d'aucune considération, pas même de celle qu'on accorde au plus mince marchand de cette ville. — J'entre dans vos vues, mon ami, répond le général, et demain après la parade, j'irai chez notre naturaliste avec tout mon état-major. On juge facilement la surprise que causa aux habitans du Havre cette démarche honorable. Depuis cette époque, l'abbé Dicquemare fut respecté comme il méritait de l'être.

Parmentier quittait-il ses travaux, ses occupations sérieuses pour aller se distraire dans la société, ou y remplir les devoirs qu'elle impose à tout homme bien né ; il y paraissait avec les grâces d'un esprit cultivé et tout le charme d'une conversation enjouée.\* Il possé-

\* Veuillez à la fin de cet éloge, la note D.

dait surtout à un très-haut degré cette noble politesse, cette galanterie française qui caractérise la bonne compagnie.

Il se trouvait un jour à dîner chez un grand seigneur, la conversation tomba sur l'imprimerie. La dame du logis témoigne l'envie d'en voir exécuter les procédés, et accepte l'offre que lui fait Parmentier de la conduire chez un imprimeur de ses amis.

Il prévient cet imprimeur de la visite qu'il doit recevoir, et se concerte avec lui pour ménager à cette dame une surprise agréable. Elle arrive dans l'atelier; tous les ouvriers sont à leur poste. Les uns brisent des planches et remettent en casses les caractères désunis, les autres composent de nouvelles planches, celui-ci se dispose à tirer une première épreuve d'une feuille composée. Au signal donné, la presse gémit et la feuille imprimée est mise sous les yeux de la dame. Elle lit avec empressement et à haute voix ce que contenait cette feuille. C'est le portrait fort bien fait d'une femme accomplie ; mais elle cesse de lire et rougit lorsqu'à la fin elle voit annoncé que ce portrait est le sien. — Ah ! M. Parmentier, dit-elle, vous êtes méchant. — « Moi, Madame, point du tout ! vous devez vous en prendre au privilége qu'a la presse d'offrir les qualités de l'esprit et du cœur, comme un miroir a la propriété de reproduire les traits gracieux d'un charmant visage ». Cette touchante affabilité, cette délicatesse extrême s'alliaient très-bien chez Parmentier avec une grande austérité de mœurs, avec une grande sévérité pour lui-

même. Un jour un nouveau ministre, qui le connaissait et qui le croyait le premier pharmacien de l'armée, le fait venir pour le consulter sur quelques points importants du service pharmaceutique. Monseigneur, répond-il, votre confiance m'honore; mais je dois faire observer à Votre Excellence que ceci regarde M. Bayen, mon chef. — Votre chef! Un homme de votre mérite serait subordonné! Je ne le souffrirai pas. — Vous ne gagneriez pas au change, monseigneur; M. Bayen est le pharmacien le plus distingué, non-seulement de la France, mais encore de l'Europe entière. Levez le voile de modestie qui jusqu'à présent a caché ses talens à vos yeux, chargez-le du travail que vous me destinez, et vous connaîtrez ce qu'il vaut.

Le ministre suivit, en l'admirant, ce généreux conseil, et fut si content du rapport que lui fit Bayen, qu'il le confirma dans sa place avec augmentation d'appointements, et lui donna pour adjoint Parmentier.

Est-il beaucoup d'hommes en crédit qui se comportât avec le même désintéressement? Non, sans doute; mais aussi personne ne craignait plus que Parmentier de commettre une injustice. L'amitié même la plus tendre ne pouvait faire flétrir cette rigoureuse équité. Une place de pharmacien en chef d'une des armées vint à vaquer; voilà, lui disent les inspecteurs ses collègues, une belle occasion d'obliger un de vos amis, pour lequel nous avons aussi beaucoup d'estime, nous lui donnons nos voix. — Et moi, messieurs, répond Parmentier, je lui refuse la mienne. Sans doute il a tous les talens nécessaires à cette place; mais elle ap-

partient à M. un tel qui est un peu plus ancien que lui dans le service, et je connais assez mon ami pour être assuré qu'il applaudira au parti que je prends de consulter plutôt la justice que l'amitié.

Et en effet cet ami, digne d'un pareil témoignage d'estime, n'a point été surpris du procédé de Parmentier \* ; il avait déjà vu que ce chef, aussi équitable que généreux, oubliant l'ingratitude d'un de ses subordonnés pour ne songer qu'à l'ancienneté de ses services, lui avait fait obtenir un grade supérieur.

Peu de traits pareils à ceux que nous venons de citer, suffisent à la gloire d'un homme public, et la vie de Parmentier en offre mille. Chacun de ses jours était marqué par un service rendu, soit à l'état, soit à un particulier, et presque toujours à tous les deux à la fois. Tantôt il arrache un savant à la proscription en le chargeant d'une mission utile, tantôt il fait accorder à un artiste habile et indigent les fonds nécessaires pour terminer un ouvrage qui doit faire faire des progrès à l'art. Son nom semble appartenir à toutes les institutions

\* Plus tard, cet ami étant devenu à son tour un des anciens serviteurs, Parmentier cherchait tous les moyens de l'obliger. Je l'estime tant, disait-il à quelqu'un qui lui en parlait, que s'il m'était possible de nommer mon successeur, ce serait lui que je désignerai ; mais mon suffrage lui deviendrait inutile. Je suis assuré qu'il ne me succèdera pas. Il a modelé son caractère sur celui de Bayen, dont il était aimé ; il n'est pas propre à faire valoir ses titres, et je ne serai plus là pour les présenter et les appuyer.

de bienfaisance, à tous les établissemens philanthropiques. Forme-t-on un conseil chargé de veiller à la salubrité de Paris, Parmentier le préside ; ouvre-t-on aux malheureux des asiles où la nourriture la plus saine doit réparer leurs forces épuisées, c'est Parmentier qui choisit les alimens et donne les moyens de les préparer économiquement ; l'hospice de la Maternité réclame-t-il un administrateur éclairé, l'estime publique désigne Parmentier. Faut-il approvisionner les vaisseaux de l'infortuné Lapeyrouse ; faut-il assurer le service des ambulances militaires ; faut-il améliorer le pain du soldat : c'est à Parmentier que l'autorité s'adresse. Veut-on répandre les connaissances nouvelles, propager les découvertes, Parmentier paraît à la tête des collaborateurs du Cours d'agriculture, du Dictionnaire d'histoire naturelle, du Bulletin de pharmacie, des Annales de chimie. Partout où l'on se réunissait pour faire du bien, sa place était marquée d'avance.

Personne n'était plus modeste et plus simple que Parmentier dans sa vie privée ; il avait cette spirituelle bonhomie qui constitue la véritable amabilité. Son regard était vif, mais affectueux ; son organe doux et son expression toujours obligeante. On était à son aise avec lui, parce qu'il se mettait à son aise avec tout le monde, que sa franchise appelait la franchise, et que son affabilité conciliait tous les esprits. Quoiqu'il n'eût pas une grande fortune, sa maison fut toujours tenue avec une sorte d'opulence. Il aimait à recevoir et surtout à réunir des hommes faits pour s'estimer ou pour se servir mutuellement. Sa table, d'ailleurs frugale, était le rendez-

vous où il appelait non seulement ses amis, mais encore toutes les personnes qu'il cherchait à obliger. Quand parmi ses convives se trouvait un homme en place, un ministre, c'était près de lui qu'il plaçait les hommes utiles et modestes qui se trouvaient chez lui. Il était enchanté quand il pouvait faire asseoir un agriculteur ou un homme de lettres, à côté d'un prince, et quand il voyait celui-ci rendre justice au mérite de ses voisins. Sa table était donc pour lui un bureau de bienfaisance ou une société académique. « Je ne puis, mon ami, disait-il à un de ces nombreux jeunes gens qui lui étaient adressés pour être placés, vous procurer par moi-même ce que vous demandez ; mais venez tel jour dîner avec moi, j'inviterai une personne qui pourra beaucoup pour votre affaire, et je tâcherai de vous la rendre favorable ».

Combien de ceux qu'il avait ainsi accueillis, fait connaître et dirigés dans leur carrière, peuvent regarder la première invitation de Parmentier comme l'époque de leurs succès ! Il a donné lui-même à l'un de ses amis le secret de sa politesse réfléchie. « Les gens instruits, disait-il, viennent à Paris comme les femmes vont à la promenade pour voir et pour être vus. Tous ceux qui ont trouvé dans mes ouvrages quelque chose de relatif aux objets qui les occupent, me rendent visite soit pour me faire des observations, soit pour me demander des éclaircissements. Je les invite à dîner : si ce sont des agriculteurs des départemens, je les fais trouver avec des membres de la société d'agriculture de la Seine ; chacun expose ses pro-

» cédés, en développe les avantages ou les inconveniens ; on les compare, on propose des expériences, » les convives me quittent contents de leur séance et » avec l'intention de m'informer des résultats qu'ils » auront obtenus et avec le désir d'apprendre les succès » des autres, d'où il suit une correspondance active » qui tourne au profit de l'art agricole.

» Si ce sont des médecins et des pharmaciens instruits que je reçois, les premiers trouvent dans ceux-ci plus de connaissances qu'ils ne leur en supposaient, ils avouent que la pharmacie forme une partie essentielle et difficile de l'art de guérir, ils conviennent que quelques médecins ou chirurgiens ont tort d'avoir des préventions contre elle, et ils se quittent avec une estime réciproque, qui dispose les premiers à traiter les seconds avec les égards que se doivent des hommes également recommandables.

» Quand je considère, ajoutait-il, tout le bien que j'ai été assez heureux de faire par cette méthode, je suis tenté d'adresser à ma table des remerciemens semblables à ceux que Sedaine adressait à son habit, » et je ne puis me dispenser d'observer qu'il ne faut pas être très-riches pour être très-utile ».

Sa manière d'obliger avait toujours quelque chose d'ingénieux et d'original \*. Tantôt il accueillait avec

une sorte de brusquerie une demande qu'on lui faisait,

\* Voyez à la fin, la note E.

et semblait ôter tout espoir au solliciteur; mais il faisait secrètement toutes les démarches nécessaires pour lui faire obtenir ce qu'il désirait, et lui annonçait qu'il avait réussi, au moment où il s'y attendait le moins; tantôt il feignait avoir besoin de l'homme qu'il cherchait à obliger, et lui demandait un travail souvent inutile pour avoir le prétexte de le récompenser.

Un jour, il apprend qu'un de ses amis, accablé par le chagrin d'avoir perdu son frère, victime de la révolution, est prêt à périr lui-même, ou de sa douleur ou par les mains des mêmes assassins; il sollicite, sans le consulter un ordre supérieur qui enjoint à cet ami de le suivre dans un voyage sur les côtes de l'ouest, et de l'aider dans l'inspection qu'il doit faire des hôpitaux et des magasins militaires. Parmentier l'arrache à ses habitudes, il l'enlève, le charge de détails minutieux, le distraint par mille objets d'intérêt public, trompe ainsi sa douleur, et le rend à la santé en lui faisant acquérir des droits à la reconnaissance de l'autorité qui le regardait comme suspect et menaçait de le proscrire.

Dans ce voyage, Parmentier perdit à Montdidier une somme d'argent assez forte, qui fut quelque temps après restituée entre les mains du curé de cette ville. Ce pasteur s'empressa d'en donner avis à Parmentier, en lui demandant comment il devait la lui faire parvenir. Parmentier lui répond : « Elle est à sa destination, » monsieur le curé. C'est à Montdidier qu'en devenant chrétien, je contractai l'obligation de secourir les malheureux ; cette somme appartient donc aux indigens

» de votre paroisse, et je vous prie de la leur distribuer\*. »

Parmentier avait sans doute des défauts, quel homme en est exempt, mais ses défauts tenaient à ses vertus elles-mêmes.

Sa grande sensibilité lui faisait mettre souvent plus de vivacité qu'il ne voulait dans les reproches qu'il se voyait obligé d'adresser à ses subordonnés, et bientôt son extrême bonté l'avertissant qu'il avait été trop loin, il devenait trop facile à admettre une justification incomplète. Plus il avait témoigné d'indignation, plus il se calmait promptement, en sorte qu'on souhaitait presque qu'il se mit en colère, afin de rentrer plus promptement et plus sûrement en grâce avec lui.

Cependant sa sévérité n'était le plus souvent qu'une stricte justice.

Un ancien médecin, qui plus d'une fois avait oublié ses devoirs à l'armée, est appelé par les inspecteurs pour rendre compte de sa conduite. Il arrive au conseil, salue, s'assied, traite ses juges d'amis, de camarades, leur présente du tabac et entame une conversation frivole. Il ne s'agit pas de cela, dit Parmentier qui présidait, et que cette indécente familiarité révoltait,

\* Il pensa de nouveau à ces mêmes pauvres, lorsqu'il fit son testament. L'article qui les concerne offre la preuve, non-seulement de sa charité envers les malheureux, mais encore de sa tendresse et de sa reconnaissance pour sa sœur, le voici :

Je donne aux pauvres de la paroisse du Sépulcre, à Mont-Didier, en mon nom et en celui de ma sœur, qui a si éminemment contribué par ses économies, à me permettre de faire quelques legs ; une somme de six cents francs, une fois payée.

on a porté des plaintes contre vous, Monsieur, les voici, qu'avez-vous à répondre? Le médecin serré de près et ne trouvant aucune bonne raison à donner, crut devoir payer d'audace. Il est étonnant, dit-il, que vous mettiez quelqu'importance à des rapports absurdes faits contre un homme comme moi. Je ne suis pas inspecteur, il est vrai, mais au moins vous devriez songer que je suis du bois dont on fait les bières, c'est ce que prouve votre insouciance pour les malades : retournez à votre hôpital, ayez plus d'égards pour les militaires et pour les employés. Je vous réponds qu'à la première faute vous serez destitué.

Parmentier vécut célibataire. Il était fait sans doute pour être époux et père; mais souvent entouré des heureux qu'il avait faits, son cœur n'ambitionna point de plaisirs plus doux que ceux de la reconnaissance et de l'amitié.

D'ailleurs, ne devait-il pas se regarder comme le père de tous ceux qui lui devaient leur état et la vie. Quel chef eut jamais une plus nombreuse famille! Que de larmes il a séchées en arrachant tous les ans au glaive meurtrier trente ou quarante jeunes gens qu'il plaçait dans les hôpitaux militaires, et qui, pour se rendre dignes d'un tel protecteur, se distinguaient par leur zèle et leurs lumières. Si il trouvait quelques ingrats, il ne se rebuait point, et ne se vengeait d'eux qu'en leur rendant de nouveaux services.

Ce qui détermina surtout Parmentier à ne point se marier, ce fut le tendre attachement de sa sœur, qui

veuve de bonne heure , pleine d'esprit , de raison et de sensibilité, prit les rênes de son ménage et lui prodigua toute sa vie les soins les plus touchans. Quand il eut le malheur de la perdre, elle fut remplacée par deux neveux dont l'assiduité exemplaire fait le plus bel éloge. Des fils soumis et affectueux n'ont pas pour leur père des attentions plus délicates , une vénération plus religieuse que ces dignes neveux n'en eurent pour leur oncle. Parmentier commandait ces sentimens. Il était impossible de ne pas se plaire dans sa société; il était impossible de n'y pas devenir bon comme lui et de ne pas céder à l'ascendant qu'il exerçait ; car il se plaisait à associer ceux qu'il aimait à tout ce qu'il faisait , il leur communiquait ses projets , ses opinions , ses sentimens. Ses conceptions étaient rapides , son âme expansive et brûlante , il ne voyait avec indifférence rien de ce qui intéressait l'humanité. Quand il parlait d'un objet d'utilité publique , c'était toujours avec une énergie qui approchait de l'enthousiasme; mais cette chaleur n'était point due à l'imagination , son foyer était dans le cœur, et le cœur de Parnientier était celui d'un apôtre. Un orateur chrétien, en parlant de la bienfaisance d'un monarque disait, que son âme *ressentait le contre-coup de toutes les calamités publiques.* Cette phrase hyperbolique ne serait que vraie , adressée à Parmentier. En effet , l'amour du bien qui le dominait, le rendait si sensible aux malheurs de la France, qu'il perdit son repos et son bonheur dès qu'il désespéra de voir s'arrêter le torrent dévastateur qui vient de ravager l'empire.

Une affection chronique du poumon , menaçait de-

puis long-temps sa vie : elle parut prendre un caractère plus grave à mesure que les revers de nos armées augmentèrent; enfin , elle l'enleva aux sciences et à ses amis, le 17 décembre 1813 , à l'âge de 76 ans.

Il vit arriver la mort lentement : il l'attendit avec un œil calme, un front serein et cette noble assurance d'une conscience pure qui ne regrette que la puissance de faire encore du bien. Dans ses dernières journées, épousé par la douleur, respirant à peine, mais toujours soutenu par le désir , par le besoin d'être utile, il occupait encore de sa correspondance, il dictait péniblement à ses neveux , à ses amis , les idées qui lui venaient.  
« Je ne puis plus travailler , leur disait-il , et je sens  
» que je vais bientôt quitter la vie , mais je voudrais  
» faire encore l'office de la pierre à aiguiser qui suivant la remarque d'Horace , ne coupe pas, mais dis-  
» pose l'acier à couper ».

Telle fut la fin de cet homme simple et bon , dont toute la carrière fut consacrée à des travaux importans et trop peu appréciés. On se croira peut-être équitable en le plaçant à côté de *La Quintinie* , de *Duhamel* , de *Rozier*; mais ce jugement serait sévère, et il nous semble qu'il mérite un rang plus élevé. Au surplus , quelle que soit la place que lui assignent les historiens qui ne le considéreront que comme savant, il est certain qu'il occupera la première dans la mémoire de ses collègues et de ses amis. Il s'était mis par son mérite à la tête des pharmaciens de la France , et personne n'en était jaloux, parce que l'envie est impuissante contre celui qui force tout le monde à l'aimer. Il honora la

pharmacie; ses talents la faisaient considérer, ses vertus la faisaient respecter. On a pu succéder à Parmentier; mais de long-temps on ne pourra le remplacer, parce qu'il est rare d'unir à des lumières aussi étendues, aussi variées, un zèle soutenu, une volonté ferme, une bonté inépuisable.

Si Parmentier n'avait été que pharmacien, si l'on ne pouvait le citer que comme administrateur ou agronome, il aurait toujours été un homme recommandable; mais il a su se distinguer sous ces trois titres dont un seul suffirait à sa gloire, et telle fut dans ses travaux l'égale répartition de ses facultés, qu'on ne sait sous quel rapport le louer davantage.

En considérant les efforts perpétuels qu'il fit pour le bonheur des autres, on se demande s'il fut heureux lui-même.

Cette certitude consolante est nécessaire aux coeurs reconnaissants de ceux qu'il combla de ses bienfaits. Qu'ils se rassurent, oui sans doute, il fut heureux cet homme excellent qui fit consister sa félicité dans l'allégement des peines d'autrui, qui prit l'intérêt général pour mobile de toutes ses actions, dont les utiles travaux eurent le succès qu'il en attendait, qui jouit constamment de la considération qu'il avait méritée, et qui compta des amis nombreux et sincères. Son vœu le plus ardent fut de voir la pharmacie s'élever en France à la hauteur, à la dignité des deux autres branches de l'art de guérir. Il réalisa ce vœu dans sa personne; c'est aux pharmaciens qui lui survivent, qui le regrettent et l'admirent, à perpétuer son exemple.

## NOTES.

**(A) VERS ADRESSÉS A M. DUMONT,**

*Peintre de l'Académie,*

AUTEUR DU PORTRAIT DE M. PARMENTIER.

GRACES au talent qui t'honore,

DUMONT, nous revoyons encore,

Les traits chéris de Parmentier.

Chacun de nous, l'âme attendrie,

Suspend ses regrets et s'écrie :

Il n'est donc pas mort tout entier !

Cette image parfaite

Semble le ravir au tombeau,

Et si l'esprit compose ta palette,

Le cœur a guidé ton pinceau.

Quand par ton art, émule de l'histoire,

D'un savant, d'un ami, tu transmets la mémoire,

Ton sort au sien, désormais est lié,

Et tu nous as prouvé qu'on arrive à la gloire,

En travaillant pour l'amitié.

**(B)** Depuis la création des académies, il est d'usage qu'on fasse des épigrammes contre les nouveaux académiciens. Cette innocente malignité console l'amour propre de ceux qui prétendaient au fauteuil, et n'ont pu l'obtenir. A la réception de Parmentier, on fit courir l'épigramme suivante :

Cérès, pour Parmentier, vote à l'académie.

Il m'a servi, dit-elle. — Eh ! mais, ma bonne amie,

De travaux sur le blé, nous n'avons pas besoin.

Vous savez bien qu'ici nous sommes pour le foin.

D. M.

(C.) Les travaux de Parmentier sur la boulangerie et le pain de pommes-de-terre, qu'il présenta au roi, portèrent ombrage à son boulanger, qui crut qu'on en voulait à sa place, et il fit pour déjouer les prétendues intrigues de Parmentier, des démarches qui ainsérent beaucoup ceux qui connaissaient les vues désintéressées de ce dernier.

Lorsqu'il fit faire les premiers gâteaux de pommes-de-terre, plusieurs pâtissiers vinrent lui proposer d'acheter son procédé et de le lui payer, soit par une somme une fois comptée, soit en lui donnant un intérêt sur chaque pièce de leur fabrication. Quel fut leur étonnement, il le leur communiqua ce procédé, sans exiger la moindre récompense. Ils disaient, en s'en retournant, cet homme-là ne sera jamais riche, il n'entend point ses intérêts.

B.

(D) Parmentier aimait à faire saisir le ridicule des choses par un simple trait, par une réponse courte et précise. Il se tirait quelquefois d'affaire par quelques saillies d'esprit, et souvent même, il se permettait de petites espiègleries. — Je me trouvai, dit-il, pendant la révolution dans une ville qui, quoique petite, avait un spectacle ; en jetant les yeux sur l'affiche, je lus : relâche, à cause de la maladie du citoyen *Brutus*, qui devait jouer le rôle d'Arlequin. — On me propose, lui dit un jour le ministre de l'administration de la guerre, de former un conseil de santé qui ne serait composé que de médecins et de chirurgiens sans aucun pharmacien ; vous n'êtes vraisemblablement pas de cet avis, M. Parmentier ? Non, certainement, monseigneur, car j'ai à vous proposer d'exclure du conseil de santé les médecins et les chirurgiens, et de n'y admettre que des pharmaciens.

Le ministre, charmé de voir que sans s'épuiser en raisonnemens, Parmentier lui eût fait sentir l'absurdité de la première proposition par l'absurdité de la seconde, sourit et laissa les choses comme elles étaient établies.

— Une dame prie Parmentier de faire au gouverneur des Invalides, la demande de deux militaires pour garder son château ; il les obtient, prend une voiture, les fait monter dedans et part pour les aller installer lui-même. Chemin faisant, grande discussion entre ces deux braves pour le commandement du poste, chacun d'eux prétend l'obtenir, y avoir plus de droit que son camarade, j'ai fait plus de campagnes que lui, plus d'actes de bravoure, j'ai reçu plus de blessures, etc. Ils parlaient, ils criaient tous deux à la fois et de manière à assourdir Parmentier et à lui faire craindre un duel pour arranger l'affaire; mais enfin ils se déterminent à le prendre pour juge.

Mes amis, leur dit-il, il m'est extrêmement difficile de prononcer entre deux hommes dont les services sont aussi distingués; mais il est un moyen de vous mettre d'accord, c'est de vous faire tirer à la courte paille. Celui que le sort désignera aura l'avantage d'être commandant, par la grâce de Dieu, et son camarade n'aura nulle réclamation à faire. Les deux militaires adoptent ce parti, la paix est rétablie entre eux, et par suite, le château parfaitement gardé.

— Deux communes de la Bretagne éloignées l'une de l'autre de douze lieues, possédaient chacune une source d'eau minérale, et chacune prétendait avoir la meilleure. Parmentier est pris pour arbitre; il reconnaît par l'analyse des deux eaux, qu'elles ont les mêmes principes, et par conséquent les mêmes propriétés; mais comme il était persuadé que le déplacement des malades contribue principalement à rendre une eau minérale salutaire, comme il désirait en outre établir entre les deux communes, la plus parfaite intelligence, il fit un rapport dont les conclusions étaient que les deux eaux étaient fort analogues, mais que les habitans de la commune A devaient aller boire l'eau de la commune B et *vice versa*.

— Il revenait un jour de la campagne où il avait ramassé des champignons vénéneux sur lesquels il devait faire des expériences, et il rapportait aussi quelques lapins que sa sœur lui

avait recommandé d'acheter pour les avoir de garenne. Arrivé à la barrière, il ne pense pas à déclarer ces lapins, et les commis s'en emparent; remonté en voiture, il trouve le docteur Paulet, son compagnon de voyage, très-disposé à le plaisanter sur son petit accident. Ah ! docteur, vous voulez rire à mes dépens. Attendez, vous n'y rirez pas long-tems. Aussitôt il retourne au bureau des commis; messieurs, leur dit-il, avec le plus grand sang-froid, vous avez retenu mes lapins, vous avez fait votre devoir, et je ne viens ni les réclamer ni vous faire des reproches, mais vous donner un avis que je crois salutaire; ces lapins sont morts pour avoir mangé des champignons vénéneux pareils à ceux que vous avez vus dans ma voiture, et sur lesquels monsieur le lieutenant de police m'a engagé à faire quelques expériences; je rapportais ces lapins pour les disséquer et voir les effets que le poison a faits sur eux; je ne vous dirai pas s'il est bien dangereux de les manger, ainsi empoisonnés; mais s'il vous arrive quelque accident, je ne veux pas avoir à me reprocher de ne vous avoir pas avertis. Je vous salue.

Monsieur, monsieur, lui dirent-ils tous à la fois, reprenez vos lapins, nous ne voulons point courir les risques d'être empoisonnés; allez les disséquer si cela vous plaît, nous ne sommes pas jaloux de faire des expériences.

Parmentier emporte ses lapins, et revenu à la voiture, il dit à M. Paulet, en les lui montrant, rions maintenant, docteur, mais rions ensemble.

B.

(E) Parmentier mettait son bonheur à obliger. Il le faisait sans faste, sans ostentation, avec cet empressement et cette délicatesse qui doublent le prix d'un service.

Mais autant il goûtait de plaisir lorsqu'il voyait la possibilité d'être utile, autant il éprouvait de chagrin lorsque la demande qu'on lui faisait, n'ayant aucun rapport avec ses fonctions, il n'avait aucun espoir de contribuer à ce qu'elle fut accordée; et ce chagrin, il le témoignait pendant sa dernière maladie, avec

une sorte d'amertume, à ceux qui, comptant sur sa grande influence et ne connaissant pas assez sa bonne volonté, croyaient devoir insister. Il arrivait souvent qu'ils se retiraient trompés sur ses véritables sentimens, et fâchés d'avoir été adressés à un de ces êtres durs auxquels la sollicitation est importune.

A peine étaient-ils sortis que Parmentier s'écriait : que je suis malheureux de ne pouvoir faire entendre aux gens que je n'ai point autant de pouvoir qu'ils m'en supposent , et qu'ils ont tort de s'adresser à moi pour des choses qui regardent uniquement le gouvernement. Encore , si je pouvais comme autrefois faire des démarches en leur faveur ; il m'était si agréable d'user du peu de crédit que j'avais ; mais , hélas ! l'âge et la maladie ne me laissent plus la force de faire le bien , et me font jouer le triste personnage d'un homme qui ne veut pas le faire.

Devenu ensuite un peu plus calme, n'avez-vous pas trouvé, disait-il, à un de ses amis, présent à cette scène, que la personne qui vient de sortir est très-intéressante et bien digne de la place qu'elle voudrait occuper : ce serait, je crois, bien servir l'état que de faire employer un pareil sujet, que ne puis-je la dédommager de la peine que je lui ai causée par ma mauvaise humeur. Allons, dussions-nous éprouver un refus, qu'on mette le cheval à ma voiture. Il partait, il allait solliciter, il obtenait et souvent il portait lui-même à cette personne qu'il avait désespérée la commission de la place qu'elle désirait.

B

## LISTE DES OUVRAGES

### DE M. PARMENTIER.

*Traité de la Châtaigne.* Paris, in-8°, 1770.

*Mémoire sur les plantes alimentaires.* Paris, in-12, 1772. Cet ouvrage a remporté le prix proposé par l'Académie de Besançon.

*Examen chimique des pommes-de-terre*, dans lequel on traite des parties constitutantes du froment et du riz. Paris, Didot, in-12, 1773.

*Récréations physiques, économiques et chimiques* de Model, premier apothicaire de l'impératrice de Russie, ouvrage traduit de l'allemand, avec des observations et des additions. Paris, 2 vol. in-8°, 1774.

*Méthode facile pour conserver à peu de frais les grains et les farines.* Paris, brochure in-12, 1774.

*Analise de la carie du froment*; lue à la Société royale de Médecine en 1776, Paris, in-4°.

*Avis aux bonnes ménagères des villes et des campagnes, sur la manière de faire leur pain.* Paris, brochure in-8, 1777.

*Le Parfait Boulanger, ou Traité complet sur la fabrication et le commerce du pain.* Paris, in-8°, 1778.

- *Manière de faire le pain de pommes-de-terre sans mélange de farine.* Paris, 1779, imprimerie royale.
- *Mémoire sur les difficultés à vaincre dans l'analyse des eaux minérales.* Paris, brochure, 1780.
- *Recherches sur les végétaux nourrissans, qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les alimens ordinaires; avec de nouvelles observations sur la culture des pommes-de-terre.* Paris, in-8°, 1781.
- *Expériences et Réflexions relatives à l'analyse du blé et des farines.* Paris, in-8°, 1781.
- *Remarque sur l'usage et les effets des champignons.* Paris, brochure, 1782.
- *Recueil de Pièces concernant les exhumations faites dans l'enceinte de l'église de Saint-Eloy de Dunkerque, en 1784 (en commun avec M. Cadet-de-Vaux.)*
- *Mémoire couronné par l'Académie de Bordeaux, sur cette question : Quel serait le meilleur procédé pour conserver le plus long-temps possible ou en grain ou en farine le maïs (blé de Turquie, plus connu dans la Gironde sous le nom de blé d'Espagne) ? Quels seraient les moyens d'en tirer parti dans les années abondantes, indépendamment des usages connus et ordinaires dans cette province.* Bordeaux, in-4°.
- *Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages, et d'augmenter la subsistance des bestiaux.* Paris, brochure, 1785. Le gouvernement fit imprimer cette instruction à ses frais.
- *Chimie hydraulique de la Garaye, nouvelle édition, avec des notes, par Parmentier.* Paris, in-12.
- *Mémoire sur les avantages du commerce des farines, substitué à celui des grains.* Paris, brochure.

*Mémoire (en commun avec M. Cadet-de-Vaux), sur les blés du Poitou.* Paris 1783.

*Dissertation sur la nature des eaux de la Seine, avec quelques observations relatives aux propriétés physiques et économiques de l'eau en général.* Paris, in-8°., 1787.

*Vues générales sur les principales eaux minérales de France.* Ibid, brochure.

*Observations sur les fosses d'aisance, et Moyens de prévenir les inconvénients de la vidange.* Paris, 1787, broch. (en commun avec M. Cadet-de-Vaux.)

*Mémoire sur la culture des pommes-de-terre aux plaines des Sablons et de Grenelle; lu à la séance publique de la Société royale d'agriculture, le 19 juin 1787.* Paris, idem, in-8°.

*Mémoire sur le chaulage, considéré comme préservatif de plusieurs maladies du froment.* Paris, id., broch. in-8°.

*Mémoire sur les moyens d'augmenter la valeur réelle des blés mouchetés,* idem. Par ordre du gouvernement.

*Mémoire sur la manière de cultiver et d'employer le maïs comme fourrage.* Idem, idem.

*Avis aux habitans des villes et des campagnes de la province de Languedoc.* Paris 1787, sept feuilles in-4°.

*Avis aux cultivateurs dont les récoltes ont été ravagées par la grêle.* Paris 1788, brochure.

*Mémoire sur les avantages qui résulteraient pour la multiplication des animaux domestiques, d'étendre la culture en grand des racines potagères;* lu à la séance publique de la Société royale d'agriculture, le 28 novembre 1788.

*Traité sur la culture et les usages des pommes-de-terre, de la patate et du topinambour;* publié par ordre du roi. Paris 1789, 1 vol. in-8°.

*Mémoire sur les avantages que la France peut retirer de ses grains*, considérés sous leurs différens rapports avec l'agriculture, le commerce, la meunerie et la boulangerie ; avec un manuel sur la manière de soigner les blés et d'en faire du pain ; le tout orné de fig. Paris 1789, 1 vol. in-4°.

*Moyens pour perfectionner en France la meunerie et la boulangerie*. Paris, idem, brochure in-12 (en commun avec M. Cadet-de-Vaux.)

*Discours prononcé à l'ouverture du Cours de l'école de boulangerie*, ibid.

*Instruction sur la conservation et les usages des pommes-de-terre*, publié par ordre du gouvernement. Paris, idem.

*Économie rurale et domestique* (formant partie de la collection de la Bibliothèque des dames). Paris, 1790, 8 vol. in-16.

*Mémoire* (en commun avec M. Deyeux), qui a remporté le prix sur cette question proposée par la Société royale de médecine : Déterminer par l'examen comparé des propriétés physiques et chimiques, la nature des laits de femme, de vache, de chèvre, d'anesse, de brebis et de jument. Paris, 1790, in-8°.

Le même, sous le titre de *Précis d'expériences et d'observations sur les différentes espèces de lait*, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale. Strasbourg, 1799, 1 vol. in-8°.

*Mémoire* (en commun avec M. Deyeux), sur le sang, pour répondre à cette question : Déterminer d'après des découvertes modernes chimiques et par des expériences exactes, quelle est la nature des altérations que le sang éprouve dans les maladies inflammatoires, dans les maladies fébriles, putrides, et dans le scorbut ; couronné par la Société de médecine. Paris, 1791, in-4°.

*Mémoire sur la nature et la manière d'agir des engrais.*  
Paris, 1791, brochure in-8°.

*Analise de la patate*, lue à l'académie des sciences de Toulouse, en 1792, brochure.

*Mémoire sur les salaisons.* Paris, 1793, broch. in-8°.

*Avis sur la préparation et la forme à donner au biscuit de mer.* Paris, 1795, brochure.

*Éloge historique de M. Bayen, membre de l'institut,* (à la tête du recueil de ses œuvres). Paris 1798, 2 vol. in-8°., et à part, brochure in-8°.

*Rapport sur le pain des troupes.* Paris, 1800, brochure in-8°.

*Rapports au ministre de l'intérieur*, 1<sup>o</sup>. sur l'inoculation gratuite de la vaccine, aux indigens; 2<sup>o</sup>. sur les soupes de légumes, dites à la Rumfort; 3<sup>o</sup>. sur la substitution de l'orge mondé au riz, avec des observations sur les soupes aux légumes. Paris, 1804, brochure in-8°. (les deux derniers en commun avec M. Cadet-de-Vaux.)

*Instruction sur les moyens d'entretenir la salubrité et de purifier l'air dans les salles des hôpitaux militaires.* Paris, in-8°., brochure.

*Vues générales sur la méthode de gouverner les vins en tonneaux et en bouteilles.* Paris, in-8°., chez D. Colas.

*Mémoire sur les clôtures*, lu à la séance publique de la société d'agriculture du département de la Seine. Paris, in-4°., brochure.

*Code pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile.* Paris, in-8°., 1807. (Cet ouvrage a eu trois éditions).

*Vues générales sur l'eau considérée comme boisson des troupes.* Paris, in-8°., brochure.

*Instructions sur les sirops et conserves des raisins, desti-*

*nés à remplacer le sucre.* Paris , in-8°. , 1808 et 1809.

*Formulaire pharmaceutique militaire* , in-8°. , Paris , chez Méquignon.

*Traité sur l'art de fabriquer les sirops et les conserves de raisins destinés à suppléer le sucre des colonies* , 1 vol. in-8°. , Paris , 1811 , ( troisième édition ).

*Nouvel aperçu des résultats obtenus de la fabrication des sirops et conserves de raisins* , dans le cours de 1812 , avec des réflexions générales concernant les sirops et les sucres extraits des autres végétaux indigènes. Paris , 1813 , de l'imprimerie impériale.